

Banque internationale pour la reconstruction et le développement.—La Banque (BIRD) a été formée en même temps que le Fonds monétaire international, lors de la Conférence de Bretton Woods en 1944, en vue de favoriser la mise en état des ressources productives dans les États membres, en consentant des prêts lorsque les capitaux privés ne s'offrent pas à des conditions raisonnables et en leur accordant une aide technique. Les prêts proviennent des souscriptions acquittées des États membres, des excédents accumulés de la Banque et d'emprunts obtenus sur les marchés des États membres. Au 31 décembre 1964, le capital souscrit était de \$21,228,800,000 (É.-U.). Les premiers prêts de la Banque ont été destinés à la reconstruction d'après-guerre en Europe, mais en 1948 la Banque a commencé à prêter à des fins de développement économique, et une partie de plus en plus grande de son avoir a été mise à la disposition des régions peu développées. Au 31 décembre 1964, la Banque avait accordé 402 prêts au total de \$8,352,200,000 (É.-U.) dans 74 pays ou territoires. De cette somme, environ \$6,287,100,000 (É.-U.) avaient été déboursés, et \$2,679,500,000 avaient été remboursés à la Banque ou vendus à d'autres portefeuellistes. Jusqu'au 31 décembre 1964, la Banque avait utilisé ou avait pu prêter environ 1,718 millions à même le capital versé, y compris le plein montant de 75 millions de la quote-part du Canada.

Société financière internationale.—La Société, affiliée à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, a pour fonction de favoriser le développement de l'entreprise privée de production en engageant ses propres fonds conjointement avec des capitaux privés. Elle joue le rôle de bureau central en coordonnant les occasions de placement et les offres de capital privé et en facilitant le recrutement d'administrateurs compétents, quand on ne peut en trouver sur place pour la réalisation d'un projet donné. Le Canada a versé \$3,600,000 au capital de la Société, qui est de 99 millions de dollars (É.-U.).

Association internationale de développement.—L'Association (AID), elle aussi affiliée à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, a été fondée en septembre 1960 dans le dessein de faire face à la situation créée par le nombre accru de nations peu développées dont les besoins en capitaux étrangers dépassent leurs moyens d'assurer des emprunts classiques. A cette fin, l'Association consent aux pays en cause des prêts à des conditions plus faciles et moins onéreuses pour leur balance des paiements que celles des prêts ordinaires. Les crédits accordés jusqu'ici l'ont été pour une période de 50 ans et ne portent pas intérêt. A la fin de 1964, les ressources effectives et virtuelles de l'AID atteignaient 1,595 millions de dollars (É.-U.). Les cotisations prévues de 1965 à 1968 (sous réserve d'une autorisation législative) s'élèveront à 750 millions (É.-U.), dont \$41,700,000 seront fournis par le Canada. L'AID, qui a commencé à fonctionner en novembre 1960, a consenti ses premiers crédits destinés au développement en mai 1961. Au 31 décembre 1964, elle avait consenti 70 prêts d'une valeur globale de 1,002 millions de dollars à 27 pays de l'Afrique, de l'Asie, du Moyen-Orient et de l'hémisphère occidental.

Agence internationale de l'énergie atomique.—Formée en 1957, l'Agence est un organisme international autonome fondé sous l'égide des Nations Unies. Elle a pour tâche de chercher à accélérer et à amplifier, de diverses façons, l'apport de l'énergie atomique à la paix, à la santé et à la prospérité dans le monde. Parce que le Canada est considéré comme un des cinq membres les plus avancés dans le domaine de la technologie nucléaire, y compris la production de matières premières, un représentant canadien fait partie du Conseil d'administration de l'AIÉA depuis la fondation de l'agence. En 1964, le représentant permanent du Canada a été élu président du Conseil.

En septembre, l'AIÉA a patronné la troisième conférence des Nations Unies sur l'usage pacifique de l'énergie atomique. Près de 3,700 délégués et observateurs venus de 77 pays y assistaient. Le Canada avait envoyé une délégation de quelque 60 personnes représentant le monde industriel et le gouvernement. Le thème principal de la Conférence était la production de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. A cette conférence a succédé la huitième Conférence générale de l'AIÉA au siège social de